BULLETIN CRITIQUE

Linguistique et philologie.

Georges-Jean Pinault & Daniel Petit (éds.), *La langue poétique indo-européennes* : Leuven-Paris, Peeters, 2006, 572 pages.

Remercions d'abord G.-J. Pinault d'avoir pris l'initiative de cette *Arbeitstagung* (« Journée d'études ») portant sur une question essentielle. Avec l'aide de D. Petit, il a organisé en 2003 les 32 communications et veillé à la publication des *Actes* sous une forme qui confine à la perfection, dans la *Collection linguistique de la SLP* (xci), déjà illustrée par des ouvrages fondamentaux de l'école d'Antoine Meillet. Il faut saluer cette coopération entre l'*Indogermanische Gesellschaft* et la *Société de linguistique de Paris*.

On sait que la démonstration d'une poétique indo-européenne a été établie en 1853 par Adalbert Kuhn au moyen de l'équation véd. *śrávas ... ákṣitam* / gr. hom. κλεός ἄφθιτον « la gloire impérissable », objectif des poètes pour les héros célébrés et pour leur œuvre même. Depuis, un travail énorme a été accompli sur la phraséologie héritée à différents niveaux et en particulier dans l'anthroponymie emphatique en indo-iranien, grec, celtique, germanique et slave (le latin a passé au système étrusque du gentilice). Rappelons au moins un article lumineux de Wackernagel (*Indogermanische Dichtersprache*, 1929, = *Kl. Schr.* I, 186, 204) ; Meillet, en 1923, avait signalé un parallèle entre certains mètres védiques et d'autres grecs, notamment octosyllabiques : *Les origines indo-européennes des mètres grecs*. C'était peut-être aller trop loin ; il n'a pas été suivi, mais les analogies demeurent. L'excellente thèse de Rüdiger Schmitt, *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit*, Wiesbaden, 1976, constitue un magistral bilan. Naguère, Calvert Watkins a brillamment ranimé la flamme : *How to kill a Dragon*, New-York — Oxford, 1995. Au lieu de recopier la table des matières, alphabétique, on énumérera sommairement les langues concernées par les différents articles, en insistant sur l'italique, le cas échéant.

Généralités indo-européennes. S. Zeilfelder (la métaphore) ; N. Œttinger (la formule « surveiller hommes et animaux » en védique et en scandinave ; A. Christol, « le voile de la nuit : de la poétique au lexique », 37-54 (à propos de la hutte cosmique) ; O. Hackstein, « Archaïsme et renouvellement dans les théonymes », 95-108 (*Iūpiter*, ancien vocatif, à côté de *Diūs* et de *Diēs*, ombr. *iupater*, parallèle en tocharien) ; J. L. García Ramón, « Homme contre force », 79-93 (*uir* et *ner-*, ἀνήρ, sont en relation avec *uīs* et véd. *sūnáras* « fort » ; cf. aussi βίη Ἡρακληείη désignant Héraklès) ; S. Häusler (le rôle de l'adjectif, ordre déterminé-déterminant : *praetor urbanus*).

Anatolien. F. Josephson, « Début d'un emploi créatif de la langue hittite », 141-156 (à partir d'une bilingue hourrite-hittite, il énumère quelques caractéristiques poétiques : ordre des mots, relatives explicatives, présent de narration, formules, néologismes) ; H. C. Melchert (le hittite ne doit pas être assimilé à une langue parlée : recherche stylistique dans les dédicaces ou les incantations).

Sanscrit védique. G.-J. Pinault, « Compétition poétique et poétique de la compétition », 367-411 (efficacité du langage dans l'accession à la gloire, concours poétique et athlétique pour obtenir le prix, rôle important en grec aussi : ἄεθλον < *$h_2$éwh$_1$-d^hlo- « marque de faveur » ; cf. *aueo*) ; V. Sadovski (formation d'épithètes et catalogues de divinités en indo-iranien) ; St. W. Jamison (dans une séquence, l'élucidation d'une équivoque apparaît à la fin) ; J. S. Klein (le rôle des figures de rhétorique dans la poésie védique ; n'oublions pas Bergaigne, *MSL* 4, 1881, 96-137 !) ; M. Malzahn (disjonction métrique et présence d'une laryngale).

Iranien. M. Schwartz (étude philologique très précise de la composition et de la métrique (5 mètres) des 17 *ghātā* (« strophes ») de Zarathoustra).

Tocharien. V. Widmer, « La métrique tokharienne », 523-535, (l'influence indienne, indéniable, doit être tempérée par quelques développements originaux, observables en particulier dans l'emploi des voix verbales, en fonction du nombre des syllabes, ou dans l'introduction d'une particule entre les deux membres d'un composé).

Grec. A. Blanc, « Lancer du feu en grec », 23-36, (traits monstrueux de Typhée ou du taureau de Crète, épithètes πυρπνόος et πυρπόλος, peu clair (βάλλω ?), en latin *flammam* (*flammas, ignem*) avec *flare, spirare, uomere* — en français, « jeter, cracher » ; adjectifs : *flammifer, -ger, ignifer*) ; L. Dubois, « Le nom de Pythagore », 55-62 (rapport secondaire avec Delphes, même en latin ; en fait : « qui informe l'assemblée ») ; G. Nagy (trouve dans « Homère », comme tout le monde, le nom de l'« otage » et l'explique d'après les données des Vies) ; P.J. Jackson (suit une métaphore de Pindare, *Ol*. 9, 47-49, au *Rigveda*) ; C. Watkins (traite de la sémantique de l'amour dans les poésies érotiques dont l'épigramme d'Erbessos ; J.T. Katz (*sphinx* rapproché de *φίκις « fesse » et de védique *sphij-* et *sphigí-* « hanche » (cf. all. *Speck* « lard ») au moyen de gloses assez scabreuses).

Arménien. Ch. de Lamberterie, « Traces de la langue poétique indo-européenne dans le lexique arménien », 213-234 (partant du nom de l'âne, *ēš*, provenant de **ekwos*, il explique *jí* « cheval », comme véd. *háya-s* « coursier », à partir de *g^hey-*, ici *g^hito-s* « stimulé » — « éperonné » est anachronique car l'éperon est d'usage tardo-antique, un peu antérieur à l'étrier ; d'autre part, l'équivalent métaphorique trivial du « tonnerre » en arménien aurait mis Flaubert en joie, à propos du dieu *Crepitus* (*p^herd- / *perd-*) ; R.P. Ritter (évoque rapidement quelques termes poétiques : le cheval — avec réserve, le soleil, l'aigle, le chant, déjà signalé par Porzig, outre « beau comme les yeux », *ač^{c}agel*).

Germanique. W. Beck (les métonymies complexes, *kenningar*, des skaldes remontent très haut et se retrouvent ailleurs, comme les métonymies simples, *heiti* ; R. Lühr (analyse syntaxique des *kenningar*).

Celtique. St. Zimmer, « Aspects de la tradition indo-européenne dans la littérature galloise », 551-568 (rappelle opportunément l'importance du gallois dans les noms propres : *Clodri* « roi de gloire », les figures étymologiques, les litotes, les tmèses, les allitérations, l'*ātmastuti* « vantardise », « gab » (afr.), les motifs merveilleux).

Slave. Cl. Le Feuvre, « Vieux russe *dobrŭ zdovorŭ* (...), slave *živŭ sudravŭ* », 235-251 (les couples de type « sain et sauf » sont répandus en slave et en iranien, mais aussi ailleurs, ang. *safe and sound*, all. *frisch und gesund* « frais et dispos », etc. ; la phraséologie, lat. *uiuus et saluus*, appuie l'étymologie par scr. *dhruvá-s* « solide » ; cf. scr. *dhárma-s* « loi », lat. *firmus*).

Lituanien. D. Petit, « Lituanien *Eržvilkas*, une formule poétique indo-européenne », 343-366 (cet hydronyme contient probablement en deuxième élément le nom du « loup », mais faut-il rapprocher le premier de ἀρνός « rapide » ou d'ὄρχις « virilité, violence » ? Il désigne aussi un village, ce qui épaissit encore le mystère, malgré une débauche d'érudition).

Italique. A.O. Mercato (réinterprète le saturnien en ajoutant des schèmes quantitatifs au compte des syllabes et des débuts de mots) ; E. Dupraz, « De la poésie sud-picénienne à la poésie nord-osque », 63-78 (il y a une relation métrique de filiation entre les deux dialectes, on préférera les alternances entre syllabes toniques et atones et le jeu des allitérations) ; B. Vine, « Autour du sud-picénien *qolofitúr* : étymologie et poétique », 499-515 (sur un document ancien, du VI^e^ siècle ; si l'on rapproche le lépontique *kalite pala* « il érigea le monument » et κολοσσός, on postulera une hypostase avec **d*^{h}*eh*$_{1}$-, cf. *credo*).

Médio-latin. R. Schumann (les 1456 hexamètres du *Waltharius*, datant du X^e^ siècle, combinent habilement l'influence de Virgile, de Stace et de Prudence avec la tradition épique germanique voisine des *Nibelungen*, qui fournit quelques images).

Mises au point et hypothèses nouvelles enrichissent notre conception de la langue poétique indo-européenne. Les bibliographies placées à la suite des communications apportent toutes les précisions souhaitables. Pour éviter les redites, il était possible d'en présenter le regroupement à la fin du volume.

Pierre Flobert.

Les Prénoms de l'Italie antique. Journée d'études, Lyon, 26 janvier 2004. Textes édités par Paolo Poccetti (Ricerche sulle lingue di frammentaria attestazione 5) : Pisa — Roma, Fabrizio Serra Editore, 2008, 150 pages.

La journée d'études dont les actes sont ici publiés a donné l'occasion à de jeunes chercheurs français d'exposer leurs recherches à côté de celles de leurs aînés, et de même de leur maître D. Briquel, dont on connaît le rôle déterminant, dans le sillage de M. Lejeune, pour la promotion des langues italiques en France. Il faut donc savoir gré à Fr. Biville et à l'Université de Lyon 2 d'avoir organisé cette manifestation, comme on saluera l'initiative d'une édition en Italie prise en charge par P. Poccetti. Sept communications font le volume : O. Salomies, tout d'abord (« les prénoms italiques : un bilan de presque vingt ans après la publication des *Vornamen* », p. 15-38) passe en revue, dans l'esprit qui fut celui de sa thèse, les prénoms attestés parmi les populations de langue osco-ombrienne ; l'ensemble constitue un véritable dictionnaire auquel tout spécialiste des langues italiques pourra désormais se reporter utilement. L'article suivant, de D. Briquel, quitte le terrain de la nomenclature pour revenir à la Rome royale. A la question portée par le titre « Le prénom du roi Servius Tullius dénote-il une origine servile ? », la réponse est non : compagnon sans doute libre des *condottieri* Vibenna, le futur roi de Rome portait un nom qui a dû en revanche justifier la fable complaisante de son origine servile. Dans la ligne de ses travaux de mise et remise au jour de textes épigraphiques, Fabrice Poli édite ensuite, p. 51-59, « Les inscriptions étrusques du Royal Ontario Museum », cinq en l'espèce, dont trois assez développées pour y reconnaître une formule onomastique ; l'acribie de l'éditeur permet au passage de retrouver dans le n° 5 une *olla* signalée sous le n° 606 dans le *CIE*, puis perdue, et dont la copie était au reste fautive, à en juger par le texte ici fourni. Jean-Hadas-Lebel propose ensuite, p. 61-67, « Une nouvelle interprétation de l'abréviation prénominale ombrienne *vois*. », où il lit une variante de *Vuvçis* des Tables Eugubines plutôt que l'équivalent d'un **Volsius* que supposerait lat. *Volso*. Dans « Diminutifs, sobriquets et hypocoristiques étrusques », Gilles Van Heems examine les « formes diminutives utilisées en fonction nominale » dans les inscriptions étrus-

ques, pour essayer, avec une rigueur méthodique qu'on remarquera, de déterminer s'il faut y lire des diminutifs ou non. L'étude morphologique considère successivement la troncation puis la suffixation, avec six morphèmes, combinés éventuellement. Les dimensions sémantique et syntaxique viennent intelligemment compléter cet examen enrichi d'un index et de diagrammes. Emmanuel Dupraz se livre, dans « Des prénoms sabelliques aux prénoms romains en pays nord-osque », p. 111-132, à une étude quantitative à partir des documents épigraphiques de la région considérée, et en ne prenant en compte que les prénoms masculins (car il y a, par exception dans les langues italiques, aussi des prénoms féminins nord-osques) durant la période républicaine. La latinisation apparaît ainsi en plusieurs phases : réduction du « stock » de prénoms à ceux qui ont, du fait d'une étymologie commune, un air romain, puis passage aux prénoms latins, qui ne laisse survivre que deux prénoms indigènes, Salvius et Vibius. Pour clore cet ensemble d'études, P. Poccetti propose en français, comme les lecteur de la Revue en ont l'habitude, un article : « Reflets des contacts des langues dans les prénoms de la Campanie ancienne ». Il y examine les contextes d'emploi et les variations formelles des prénoms hors du contexte linguistique de leur origine ; certains en particulier, comme le typiquement (pour les Romains) osque *Mamarkos* font l'objet d'un examen minutieux, que justifie l'abondance d'attestations révélant que les Etrusques sont pour beaucoup dans leur diffusion jusque dans la grecque Néapolis.

On saluera donc le fruit d'une collaboration franco-italienne ; et les fautes d'impression relativement nombreuses — mais bien compréhensibles quand l'édition est étrangère à la langue imprimée — ne suffisent pas à mitiger l'intérêt qu'on trouvera à cet ouvrage.

Guillaume Bonnet.

Jean Hadas Lebel, *Le bilinguisme étrusco-latin. Contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie*, BEC 41 : Louvain-Paris-Dudley, Peeters, 2004, 435 pages.

Par la nouveauté de son approche, le présente ouvrage se situe à la croisée de deux langues, l'étrusque et le latin, et de plusieurs disciplines, l'histoire, l'épigraphie, la linguistique, l'onomastique et la paléographie, dans deux domaines de la recherche qui sont actuellement et à juste titre très porteurs en raison de l'ouverture qu'ils suscitent : la sociolinguistique et les contacts de langues (voir en particulier la somme publiée par J. N. Adams, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, 2003, 836 pages). L'étude des données fournies par les documents ne se donne pas pour unique objectif l'analyse linguistique des faits et une meilleure connaissance des langues concernées ; dans le cas de l'étrusque, les textes sont désormais bien connus, et bon nombre de recueils et de travaux de qualité ont été produits en Italie, en Allemagne et en France, ainsi, pour nous limiter aux recueils, le *Corpus Inscriptionum Etruscarum* (*CIE*), les *Testimonia Linguae Etruscae* de M. Pallottino (*TLE*), ou, plus récemment (1991) les *Etruskische Texte* (*ET*) d'Helmut Rix. Ce n'est pas non plus la première étude qui soit consacrée au bilinguisme étrusco-latin (Lattes 1871, Deecke 1883, Poccetti 1988, Benelli 1994). Mais outre le fait qu'il s'agit cette fois d'une étude globale et systématique, le propos est aussi plus large, comme l'indique clairement le sous-titre de ce livre : il s'agit de brasser l'ensemble des documents épigraphiques (et pas seulement les documents bilingues), de les replacer dans leur contexte historique, et de mesurer,

essentiellement à partir des données onomastiques, puisque c'est là notre principale source de connaissance de la langue étrusque, les étapes de la romanisation et l'éviction progressive des Étrusques et de leur langue.

L'ouvrage, issu du remaniement d'une thèse de Doctorat préparée sous la double direction de Claude Moussy et de Dominique Briquel, et soutenue en décembre 2000 à l'Université de Paris Sorbonne, se distribue, après une brève introduction de sept pages, en trois parties : « Les témoignages littéraires du bilinguisme étrusco-latin » (p. 1 à 51), « L'apport de l'épigraphie étrusque » (p. 53 à 292), partie la plus développée, et « L'apport de l'épigraphie latine d'Étrurie » (p. 293 à 387). Dix pages de ferme conclusion, une bibliographie majoritairement arrêtée à 1999 et qui pourrait être élargie, ainsi que des index des mots étrusques, latins et latinographes, grecs, falisques et sabelliques, complètent cette étude systématique, fouillée et documentée, menée non seulement avec compétence, et ce, dans les différents domaines philologiques du latin, de l'étrusque et des langues italiques, mais aussi avec lucidité et une grande honnêteté intellectuelle. La thèse, intéressante, défendue par Jean Hadas-Lebel, est celle d'un premier bilinguisme, archaïque (VII^e siècle et suivants) et 'bidirectionnel', impliquant une pratique simultanée de la langue latine par les Étrusques et de la langue étrusque par les Latins, assortie de phénomènes symétriques d'acculturation, et d'un second bilinguisme, 'unidirectionnel', essentiellement étrusque, qui, à partir du début du IV^e siècle, et surtout aux II^e et I^er siècles av. J.-C., en cent cinquante ans qui correspondent à 'l'âge d'or' du bilinguisme, a vu la romanisation et la latinisation des Étrusques, et la disparition progressive de leur langue. On apprécie la distinction préalable (p. XIV), et méthodologiquement importante, entre les notions de 'bilinguisme', usage conjoint de deux langues par un individu, ou au sein d'un groupe social, et de 'bilingualité', qualité de l'individu bilingue, compétent dans l'une et l'autre langue, même si, dans le cas de l'étrusque et du latin, la distinction est difficile à appliquer.

La tâche était lourde et ambitieuse. Il s'agissait tout d'abord de mettre en parallèle, d'un point de vue tout autant chronologique que quantitatif, les deux grands corpus épigraphiques d'Étrurie, le corpus étrusque, riche de près de dix mille inscriptions funéraires et instrumentales s'échelonnant du VII^e au I^er siècle av. J.-C., et le corpus latin, composé de près de neuf cents inscriptions, essentiellement des épitaphes, inscrites dans un laps de temps de cent cinquante ans environ, correspondant au second bilinguisme, ou 'âge d'or du bilinguisme'. Cette 'ère de transition' est marquée par l'explosion, au milieu du II^e siècle avant notre ère, de la diffusion de l'épigraphie latine (apparue à Véies et dans certaines colonies romaines dès le III^e siècle av. J.-C.), c'est-à-dire de l'épigraphie en caractères latins (p. 303), en particulier dans les cités de Clusium, Caeré, Pérouse et Tarquinies. Cette ère de transition s'achève, au début du I^er siècle apr. J.-C., par la disparition de la langue étrusque.

Il s'agissait ensuite d'inventorier et de mesurer les différentes manifestations du bilinguisme à l'œuvre dans les deux corpus épigraphiques. Le bilinguisme est d'abord la latitude, laissée aux locuteurs et aux scripteurs, de s'exprimer soit dans l'une *et* l'autre langue — et Jean Hadas-Lebel nous offre, aux pages 348-387, une étude fouillée et intéressante de ce qui constitue le 'noyau dur' du bilinguisme étrusco-latin, trente-deux inscriptions bilingues, majoritairement des épitaphes —, soit, ce qui est normalement le cas, dans l'une *ou* l'autre langue, et dans l'un *ou* l'autre code graphique, les deux n'allant pas nécessairement de pair : Jean Hadas-Lebel distingue ainsi les inscriptions *latinographes* (pages 305 à 317), au nombre de quatre-vingts, rédigées en langue étrusque mais translittérées en caractères latins, et les huit cents inscriptions strictement et entièrement *latines*, rédigées en langue et en écriture latines (pages 317 à 347). Le bilinguisme, c'est aussi les

transferts lexicaux qui s'opèrent d'une langue à l'autre, les mots empruntés et les règles de transposition et d'adaptation qu'ils entraînent à tous les niveaux de la langue : règles de correspondances phono-graphématiques, ponctuellement évoquées, mais non systématiquement répertoriées et récapitulées, dans leur globalité comme dans leurs variations diachroniques et régionales ; règles de correspondances morphologiques, mettant en jeu des équivalences fonctionnelles ou des substitutions de suffixes, ainsi entre le latin *-us* et l'étrusque *-e* : *car-us* / *Car-e* (p. 213), ou, dans les gentilices, entre le latin *-ius* et l'étrusque *-na* : *Marc-ius* / *marc-na* (p. 75) ; ces correspondances sont particulièrement intéressantes quand, après l'obtention de la *ciuitas Romana* consécutive à la *lex Iulia* de 90 av. J.-C., il se révèle nécessaire, pour les Étrusques, de romaniser leur nom ; ou encore, correspondances sémantiques, quand l'adaptation se fait par traduction, comme dans le cas du cognomen *ziχu* rendu en latin par *Scribo* (p. 339), seul exemple connu, semble-t-il, de ce processus de transfert, et qui mériterait d'autant plus d'être davantage explicité ; correspondances phoniques, enfin, quand l'adaptation se fonde sur des critères paronymiques, comme dans le cas de l'adaptation en *Sors* du gentilice étrusque *σurte* (p. 340). Tous ces mécanismes d'intégration sont bien documentés pour d'autres langues, et il aurait sans doute été éclairant de les mettre en parallèle avec ce qui s'est plus particulièrement produit dans le cadre du bilinguisme gréco-latin, qui a donné lieu à de nombreuses études.

Le bilinguisme, et les processus d'emprunts lexicaux qu'il véhicule avec lui, entraîne aussi la présence d'*étrusquismes* en latin, peu présents dans l'épigraphie latine en dehors des trois prénoms latins *Aulus*, *Poplios* / *Publius* et *Spurius*, traditionnellement considérés comme *pouvant* être de souche étrusque (p. 153), et parallèlement, et de manière plus significative, la présence de *latinismes* en étrusque, essentiellement des anthroponymes, comme le prénom féminin *Secunda*, représenté en étrusque par *zecunta* / *śecunta* (p. 194). C'est à cette 'chasse' aux anthroponymes d'origine latine qu'est consacrée la deuxième partie de l'ouvrage, la plus développée (pages 59 à 249 : « Les emprunts onomastiques »). Elle fournit un répertoire et une analyse détaillée des prénoms et des *cognomina* étrusques, masculins et féminins, susceptibles d'avoir été empruntés au latin. Étant donné l'importance du matériel épigraphique, les gentilices n'ont pas pu être tous pris systématiquement en compte, mais à la faveur des nombreux glissements fonctionnels qui s'observent entre les différentes catégories d'anthroponymes, ils ont cependant été fréquemment évoqués, voire étudiés.

L'entreprise était exigeante et difficile, ne serait-ce déjà que par l'ampleur du matériel épigraphique à traiter (et même s'il a fallu le réduire, en ne traitant pas de Faléries, par exemple). En raison de la nature des documents exploitables et des lacunes de notre information, les résultats obtenus restent modestes en regard de la somme de travail investie et de la qualité des analyses menées. Les bilans bienvenus qui ponctuent chaque développement débouchent rarement sur des affirmations assurées. Ainsi, des neuf prénoms étrusques masculins *cae* (*caipur*), *cuinte*, *cnaive* (*Neipur*), *θefarie*, *laucie* (*luvcie*), *marce* (attesté dès le V^e^ siècle à Caeré, p. 80), *numisie*, *puplie*, *tite*, qui peuvent être mis en relation avec les prénoms latins *Gaius* (*Gaipor*), *Quintus*, *Gnaeus* (*Gnaepor*), *Tiberius*, *Lucius*, *Marcus*, *Numerius*, *Publius*, *Titus* (p. 60-181), il n'en est aucun dont l'origine latine puisse être indubitablement affirmée (p. 174). De même, sur les cinq prénoms féminins étudiés aux pages 181-205, *aula*, *caia* / *caea*, *numesia*, *zelunta* / *śecunta*, *tela* (diminutif *titela*), correspondant aux prénoms latins *Aula*, *Gaia*, *Numeria*, *śecunda*, *Tita*, le quatrième, *zelunta* / *secunta*, est le seul dont l'origine latine soit assurée (p. 194). Il est impossible, par exemple, de dire si *aula* (p. 190-191) est un réemprunt au latin *Aula*, formé sur le masculin *Aulus*, lui-même emprunté à l'étrusque *aule* (selon un

processus 'd'aller-retour' bien illustré dans le cadre du bilinguisme gréco-latin), ou s'il s'agit d'une création étrusque à partir du masculin *aule*, par emprunt de la finale latine féminisante *-a*. Car ce n'est pas uniquement, ni même de manière privilégiée, avec le seul latin, que se pose, par rapport à l'étrusque, la question du bilinguisme, mais plus généralement avec l'ensemble de l'italique, non seulement les dialectes apparentés au latin (il faudrait que soit plus nettement défini ce que recouvre le terme 'latinoïde'), mais aussi et surtout les langues sabelliques (osque, ombrien, sabin), dans leurs spécificités respectives ou dans une entité qui les subsume : un italique commun primitif (le prénom **titos*, par exemple, est pan-italique, p. 189), ou une koinè culturelle, facilement envisageable dans le cas de la circulation des anthroponymes. Ces conclusions limitées et incertaines ne remettent toutefois pas en cause l'intérêt de la démarche, ni la contribution de la présente étude à la connaissance du bilinguisme étrusco-latin, qui a été bien réel. Le bilinguisme étrusco-latin est en effet allé encore plus loin dans le domaine de l'interaction et de l'interférence ; il a franchi le cadre structurel du mot et de l'emprunt lexical pour atteindre les unités inférieures, constitutives du mot, que représentent l'unité phono-graphématique et le morphème. Dans les inscriptions en graphie latine font parfois irruption des signes étrusques d'occlusives aspirées et de spirantes (p. 321-325 ; on se montrera réservé au sujet de 'l'accent étrusque'). De son côté, le répertoire anthroponymique étrusque témoigne (p. 259-292) de l'adoption de trois suffixes latins : le suffixe masculin *-ie*, issu du latin *-ius*, la marque féminine *-(i)a*, et le suffixe diminutif *-le/-la* (latin *-lus/-la*). La fusion des deux codes linguistiques entraîne même la création d'un suffixe de gentilice hybride en *-naie*, évoluant en *-nie* (p. 262-269) par cumul de marques, exactement comme le latin se crée des dérivés de noms de villes en *-itanus* (*Neapolitanus*), en recaractérisant le suffixe grec *-ίτης* (Νεαπολίτης) par son équivalent fonctionnel latin *-anus*.

À travers ces minutieuses études linguistiques et onomastiques menées à grande échelle, et les conclusions auxquelles aboutit l'auteur, et qui pourraient encore être davantage explicitées et visualisées à l'aide de cartes et de données chiffrées récapitulatives, c'est non seulement l'histoire de l'Étrurie antique (dont les contours demanderaient à être précisés) qui se dessine en filigrane, dans sa grandeur et sa décadence, et dans l'inversion de ses rapports de force avec Rome, mais aussi, et surtout, la diversité ethnique et linguistique de l'Italie antique préromaine, dans laquelle on a parfois bien du mal à démêler les frontières linguistiques entre l'étrusque, le latin et les autres langues italiques (sabelliques en particulier), et surtout le grec, dont l'importance ne saurait être sous-estimée, comme langue source ou comme langue médiatrice : le bilinguisme étrusco-latin est l'une des composantes d'une situation plus large de multilinguisme, dont Jean Hadas-Lebel, par cette étude qui ouvre la porte à des recherches ultérieures, a contribué à montrer la complexité et la difficulté.

Frédérique Biville.

Wolfgang David Cirilo De Melo, *The Early Latin Verb System. Archaic Forms in Plautus, Terence and Beyond* : Oxford, Oxford University Press (Oxford Classical Monographs), 2007, xviii-413 pages.

Le titre trop général ne laisse pas deviner le sujet véritablement traité : les formes non paradigmatiques du verbe latin archaïque, c'est-à-dire les formes sigmatiques de futur (*faxo*) et de subjonctif (*faxim*), les infinitifs en *-ssere*, les subjonctifs du type *duim* et *attigas*. L'auteur insiste avec raison sur les liens sémantiques

qui unissent ces formes. Il commence donc par exposer sa doctrine concernant le futur et le futur parfait, la concordance des temps, l'expression de la défense, l'aspect « télique » de l'infinitif présent. Il aborde donc déjà, et trop tôt, des sujets qui seront repris à propos des diverses formes ; les qualités éminentes de l'auteur : son information exhaustive, sa subtilité, son souci d'exactitude (les longues sont partout notées) l'engagent à faire long. Les répétitions, les tableaux, d'ailleurs bien faits, l'examen détaillé des exemples choisis, tous traduits mais trop longs, multiplient le nombre des pages. Un ouvrage deux fois plus court aurait eu plus d'impact. Introduction, transition, conclusions partielles, voire interrogation rhétorique, des renvois incessants (les titres courants ne sont pas numérotés) ralentissent la progression et pourtant, la substance philologique n'apparaît pas toujours (on nous renvoie à l'internet) ou bien elle est signalée rapidement en note. Des listes bien ordonnées auraient été les bienvenues ; en revanche, la multiplication des notes — souvent très importantes — complique l'utilisation. Le plan est net, mais on ne sent pas assez une ligne de progression dans la démonstration. Heureusement, on nous fait remarquer souvent, non sans une pointe de triomphalisme, la nouveauté des « *findings* ».

Le futur sigmatique vient en tête, c'est normal, car c'est la forme la plus employée et le plus longtemps. Plaute en atteste 53 en subordonnée et 70 en principale (en tout, 29 verbes différents) ; la raréfaction commence avec Térence : 1 et 9. En principale, seul *faxo* apparaît ; en subordonnée, on observe surtout des conditionnelles, outre quelques relatives ou temporelles (*faxim* / *faxo*). On trouve des équivalences avec le futur et le futur antérieur, mais jamais la valeur d'antériorité. Est-ce un aoriste ou un désidératif ? A mon avis, outre les arguments sémantiques, très forts, on doit ajouter la forme de subjonctif *faxim*. Le suffixe *-ī-* étant athématique, il ne peut convenir qu'à un ancien aoriste sigmatique ; or, à cet ancien optatif s'oppose un ancien subjonctif à voyelle brève, devenu un futur, le couple *faxo* / *faxim* correspond donc (à l'alternance près) à *ero* / *sim*.

Plaute présente 106 exemples de subjonctif sigmatique (44 fois *faxim*, et 14 verbes différents) — Térence 12 pour 4 verbes. 86 sont en proposition principale. C'est plutôt un emploi du style soutenu. Là encore, correspondances possibles avec le présent et le parfait (sauf l'antériorité). Il ne marque jamais l'ordre ; pour la défense, il est joint à *ne*, mais aussi à *caue*, proche de la grammaticalisation. On ajoutera un argument phonétique, le *Cauneas* « figues de Caunos » rapporté par Cicéron, *Div*. 2, 84, et entendu *caue ne eas*, présage sinistre confirmé par la mort de Crassus à Carrhes. S'ajoutent des formes rhotacisées : *adiŭuerō*, *iŭuerint*, *mouĕrint*, *sīrint*, qui ne présentent pas le suffixe de parfait *-u-*. Des actions analogiques ont pu jouer, mais le suffixe **-s-* est sûr.

Les infinitifs sigmatiques présentent deux particularités : ils sont isolés et le *-s-* est géminé, justement pour pallier le rhotacisme. On sait que cet inconvénient est évité de diverses façons. Dans le présent de *sum*, *es-* n'apparaît que devant consonne, alors que devant voyelle, on a *s-*, même à la 1. sg. *sum*, solidaire de la 1. pl. *sumus*, tributaire de la 3. pl. *sunt* ; les alternances anciennes sont ainsi dénaturées. Plaute ne connaît que 6 formes : *impetrassere* 4 fois, *oppugnassere* et *reconcilliassere* ; c'est très peu. Lucilius, 682-683, s'amuse à accumuler *depoclassere*, *deargentassere* et *decalanticare*, *despeculassere*. La valeur future est nette partout, et explicite chez Lucilius avec *sperans*. De même, Pacuvius, *Tr*. 236, construit *auerruncassere* avec *possum* ; mieux, on trouve *auerruncassint* au vers 112 et Lucil. 653. Un croisement avec *-s-* désidératif de *uiso*, *quaeso* reste possible.

Parmi ces subjonctifs hors paradigme, *duim* et ses préfixés jouent un rôle important chez Plaute : 40 (le paradigme est complet). Térence en présente encore 9 ; chez Plaute, 34 sont en principale, 6 en subordonnée ; il connaît aussi la variante

en *-ā-* dans la défense : *ne duās* (*Aul.* 238), exemple auquel il faut ajouter *Mer.* 40. Douteux : *Men.* 267 (*duis / duas*). Avec *duim* vont *adduim*, *interduim*, *perduim* et *creduim*. Trois questions se posent (je parle en mon nom). L'origine de *-u-* d'abord ; le moins difficile est de poser pour *dare* la laryngale $*h_3$ sous la forme dédoublée H^w devant voyelle avec un glide ; le traitement de *ă* devant *w* est apophonique comme dans *abluo* avec absorption. Ensuite, il faut admettre l'alignement de *crēdere* qui est un verbe composé de **cred-* et de $*d^heh_1$- (sanscrit *śrad-dhā-*) ; c'est un cas typique d'étymologie « croisée ». Dans les préfixés en *-dere*, l'origine du verbe est parfois équivoque : *abdere*, *dedere*, *prodere*, etc. (« donner » / « placer »). Enfin, l'origine exacte de *dare*. On imagine en général un verbe à redoublement, comme en sanscrit et en grec, qui aurait perdu sa syllabe initiale en préfixation. Rien de plus faux : *dedi* subsiste dans *perdidi*, et *reddo* provient de *red-do*, fait comme *redeo*, par souci de clarté. C'est aussi le thème d'aoriste qui a fourni angl. *do*, all. *tun* (racine $*d^heh_1$-) ; phénomène naturel pour des valeurs « téliques ». Dernier point, les formes en *duim* apparaissent surtout en principale ; on retrouve les valeurs de *faxim* : souhait, défense, possibilité, concordance présente en subordonnée. Quant aux présents comme *interduo* et *concreduo*, ils sont artificiels.

Le type *attigas* (on pourrait évoquer aussi *dumtaxat*) comprend des subjonctifs tels que *apstulas*, *aduenat*, *euenat*, *peruenat*, *fuat*, *defuat* et *creduas* (cf. *creduim*), *accreduas*. Le total de Plaute est 43, avec un partage égal entre principales et subordonnées. Ils n'expriment jamais le passé, et seulement un présent ponctuel, comme le parfait du subjonctif dans la défense (Plaute sur 16 ex.). Les radicaux remontent clairement à des aoristes. En subordonnée (Plaute, 22), ils dépendent de *ne* (7) et présentent des questions indirectes (7) ; en outre, ils sont construits avec *si* (3) et *ut* (1), autres subordonnants (2) et comme auxiliaires (2, *fuat* au parfait passif).

Les questions de reconstruction sont ensuite reprises ; je les ai déjà signalées. L'aoriste sigmatique ou radical est le grand vainqueur ; tous les subjonctifs, anciens optatifs, vont ensemble. Ces formes relèvent d'un niveau assez élevé, parfois de la langue du droit (Cicéron en invente dans le *De legibus*). Assez rares déjà au début, ces verbes disparaissent plutôt rapidement, sauf exceptions ; *faxo* est en voie de grammaticalisation suivi d'un futur (seulement archaïque) ou d'un subjonctif paratactique, *fuam* (appuyé sur *fore*) se maintient aussi quelque temps, comme *ausim*, atténuatif de *dicere*.

Dans cette recension, j'ai voulu rendre hommage aux recherches opiniâtres d'un jeune chercheur qui fait honneur à ses maîtres, et à ses résultats très importants. La question de ces formes non paradigmatiques peut être considérée comme réglée : il faut rendre sa place à l'aoriste. Fonctionnellement, ces emplois spéciaux font penser à l'injonctif védique, utilisé pour la défense, mais formellement tout différent. J'engage fortement à lire et à utiliser ce gros livre, très précis, plein de chiffres, de faits, de tableaux et d'idées.

Pierre FLOBERT.

Benjamín GARCÍA-HERNÁNDEZ, De iure uerrino. *El derecho, el aderezo culinario y el augurio de los nombres* (Monografías de Derecho Romano. Sección : Derecho Público y Privado Romano, 33) : Madrid, Dykinson, 2007, 240 pages.

Qui ne connaît Verrès 'le verrat' et les jeux polémiques auxquels, dans la tradition de l'invective et de la rhétorique latines, s'est fréquemment laissé aller Cicéron sur le nom de ses principaux adversaires, non seulement dans les *Verrines*,

mais dans l'ensemble de son œuvre ? Entre autres études plus générales sur les manipulations anthroponymiques, ou sur Cicéron, on se reportera plus spécialement, pour les *Verrines*, aux travaux cités en bibliographie, d'A. Haury (1955 et 1958), M. López López (2005), A. Manzo (1969), J. Platschet (2001) et J. Uría (2007). Jamais encore, toutefois, on ne s'était intéressé aussi systématiquement, et en se fondant sur une assise linguistique, à l'ensemble du réseau interactif de significations implicites qu'a méthodiquement construit Cicéron, et aux ambiguïtés sémantiques sur lesquelles il repose. C'est l'objectif que s'est donné le présent ouvrage, « *De iure uerrino* [" la justice de Verrès " ? ou " le jus de porc " ?]. Droit, préparation culinaire et augure des noms », avec, dans le titre espagnol, une paronymie entre *derecho* et *aderezo* qui vise à matérialiser l'ambiguïté contenue dans le latin *ius*, et que l'on pourrait essayer de rendre en français par 'juridiction et préparation culinaire' ou 'jugement et assaisonnement'. Y a-t-il, comme on l'admet généralement, homonymie entre deux unités lexicales étymologiquement distinctes : un terme juridique, *ius*, 'droit', et un terme culinaire, *ius*, 'sauce' ? Ou s'agit-il d'un phénomène de polysémie, d'une diversification, dans deux contextes d'emplois différents, du signifié originel d'un seul et même mot primitif, *ius*, qui serait apparenté étymologiquement au verbe *iungere*, 'unir', et qui désignerait le principe d'union : union, en juridiction, des parties adverses, et, en cuisine, union des ingrédients ? C'est à cette seconde solution, qui fait le choix de la polysémie, que se rallie B. García-Hernández. Si l'hypothèse va à l'encontre de l'opinion couramment admise, elle n'en est pas pour autant nouvelle, puisqu'elle a déjà été proposée, et par deux voies distinctes, par le juriste napolitain F. Carnelutti en 1947, et en 1978, par le comparatiste O. Szemerényi, dans le cadre de la grammaire comparée des langues indo-européennes.

La présente monographie s'attache donc à démontrer cette thèse de l'unité originelle des deux sens du même mot *ius*, tout en reconstituant le réseau associatif d'allusions qui s'est construit autour des deux noms propres signifiants, réunis par les hasards de l'Histoire, des deux collaborateurs, associés dans le mal : *Verres*, emploi anthroponymique de l'appellatif *uerres*, 'verrat', et *Apronius*, dérivé anthroponymique de l'appellatif *aper*, 'sanglier', dont B. García-Hernández traque, avec à-propos et subtilité, les manifestations implicites, jusque-là passées inaperçues : Apronius *sui simillimus*, 'plus vrai que nature', 'tout à fait semblable à lui-même' (génitif du réfléchi *suus*), à savoir à un sanglier, puisque le nom *Apronius* dérive de *aper*, ou 'tout à fait semblable à un porc' (datif de *sus*), en jouant sur les deux constructions possibles, au génitif ou au datif, de l'adjectif *similis* ; Apronius *singularis*, un individu 'unique en son genre', aussi rustique et destructeur qu'un sanglier, puisque l'adjectif *singularis*, 'solitaire', épithète caractérisante du sanglier, est à l'origine du nom de l'animal dans diverses langues romanes, ainsi du français *sanglier*, ou de l'italien *cinghiale*.

L'ouvrage, articulé en sept chapitres, examine d'abord (p. 21-47), dans une première partie théorique, les présupposés linguistiques et méthodologiques sur lesquels repose cette étude. La définition, dans la tradition saussurienne, de la notion de signe linguistique, permet de souligner l'asymétrie qui existe entre le signifiant et les deux autres composantes du triangle sémiotique, et les situations d'ambiguïté, volontaire ou non, qu'elle peut engendrer, par homonymie (*ius* ?), paronymie (*Verres*, *uerrere*, *uertere*), ou synonymie (*ius* ?). Les trois phénomènes sont analysés avec précision dans la diversité de leurs réalisations et de leurs implications, entre autres pour la traduction. Ils sont illustrés d'exemples significatifs empruntés à la langue et à la littérature latines, mais également à la tradition espagnole, et ils donnent lieu à d'intéressantes typologies. Cette mise au point sur les différentes formes d'ambiguïté que présente le lexique latin se poursuit par une

réflexion sur les noms propres motivés (noms 'parlants') qu'offre en grand nombre le système onomastique latin, en particulier dans les *cognomina*, empruntés au vocabulaire courant : *Brutus*, *Cato* (pour les anthroponymes masculins en *-o*, *-onis*, on se référera à F. Gaide, *Les substantifs masculins latins en ...(i)o, ...(i)onis*, Peeters, 1988), *Scrofa*, *Verres* et bien d'autres. La réflexion est étayée par divers témoignages empruntés aux auteurs latins, qui avaient déjà bien analysé le phénomène.

Le second chapitre (p. 49-71) est consacré à la notion de 'droit', conçu comme une donnée historique, laïque, indépendamment de toute dimension religieuse, et aux problèmes spécifiques, étymologiques et sémantiques, posés par la forme *ius*. L'auteur rappelle la polémique suscitée par les différentes thèses en présence sur l'étymologie de *ius* 'droit' et sur sa relation avec *ius* 'sauce' : parenté avec l'indo-iranien **yaus*, sanscrit *yoh* 'salut', avestique *yaoz-* 'pur' (Kuhn 1855, Pisani 1941, Dumézil 1948, Benveniste 1969, les dictionnaires étymologiques *Ernout/Meillet* et *Walde/Hofmann*) ; ou mise en relation avec le latin *iungere* 'unir' : **yewos*, dérivé de la racine **yew-(g)-* (Carnelutti 1947, Devoto 1948, Szemérényi 1978). B. García-Hernández développe et conforte la thèse, défendue par F. Carnelutti et O. Szemerényi, d'un mot unique *ius*, apparenté à *iungere*, et se spécialisant, à partir d'un sens premier, étymologique (disparu) d''union', dans des domaines techniques comme ceux du droit (formule juridique d'union, de réconciliation) ou de la pratique culinaire (union des ingrédients, recette de cuisine). Pour justifier ces développements sémasiologiques, l'auteur s'appuie sur une analyse sémantique interne propre à la notion (la juste mesure, l'équilibre, la pondération), et sur diverses analogies sémantiques qu'offrent les langues italiques et romanes, en particulier le parallélisme avec la racine **me/od-* 'modération', qui connaît elle aussi une double spécialisation, dans le domaine juridique (osque *medos* 'droit'), et dans le domaine médical, latin *medicina* 'préparation médicinale').

Le troisième chapitre (p. 73-105) est consacré à la personnalité, corrompue et prédatrice, de Verrès, et au présage (*omen*) que représente son nom (*nomen*) à référence porcine (« el hombre y el nombre »). Cette connexion entre le nom propre et le nom commun permet, dans une perspective tout autant à charge que ludique, d'assimiler l'homme à l'animal, et de l'inclure dans les champs lexicaux, formels et sémantiques, associés à *uerres*, le porc mâle : les dérivés *uerrinus* (*ius uerrinum*, *coda uerrina*) et *Verria* ; les associations paronymiques avec *uerrere*, *euerriculum* ('balayer'), *uertere* et ses dérivés ('renverser, détruire'), qui donnent lieu chez Cicéron à tout un ensemble de jeux paradigmatiques : Verrès *euerrit*, *uertit*, *euertit*, *uersat* ; associations paronymiques, également, avec *Verrucius* et *uerruca*, 'verrue' et, de manière plus lâche, avec Vénus (*Venerius homo*) ; références mythologiques explicites aux représentants porcins célèbres de la littérature gréco-latine : les pourceaux de Circé, le sanglier d'Érymanthe ; allusions à la voracité et au comportement de l'animal, qui se roule dans la fange et qui se laisse repérer à son odeur et à ses traces ; mise en scène du porc que l'on sacrifie, suggérée par la mise en relation avec le nom du propréteur Sacerdos. B. García-Hernández passe méthodiquement au peigne fin, non seulement l'ensemble des *Verrines*, mais aussi d'autre œuvres de Cicéron, voire d'autres auteurs, qui permettent d'enrichir et de légitimer ce champ associatif, et de confirmer l'ambiguïté sémantique contenue dans la forme *ius*, encore perceptible par ailleurs dans des emplois tels que *iura ligurrire*, *confundere*, ou *iurum fictor*, *conditor*.

Cette assimilation de l'homme à l'animal se poursuit au quatrième chapitre (p. 107-141) par l'examen de la personnalité d'Apronius, l'acolyte de Verrès, *sui similis* (*simillimus*), 'tout à fait semblable à lui', qui constitue un double porcin, onomastique et comportemental, de Verrès, ce que laissait attendre son nom pro-

pre. Le portrait qu'en trace Cicéron dans les *Verrines* (2,3,22-23) est analysé avec précision, dans ses références explicites et ses allusions implicites. B. García-Hernández élargit ensuite l'étude de la formule *sui similis* (qui pose le problème du référent du réfléchi) à d'autres contextes, à d'autres discours cicéroniens, et à d'autres auteurs, dans la perspective de l'ambiguïté suscitée par les quatre formes du réfléchi *suus* homonymes de *sus*, *suis*, le 'porc' : *suis sedibus* (*Verr.* 2,5,186), *su(u)s*, *suum* (cf. *lotium suum*, Pétr. 57,3), *sui*, et par la dualité de construction, au génitif et au datif, de l'adjectif *similis*. L'ambiguïté portée par le possessif devait être ancienne et populaire, comme le montre, entre autres témoignages évoqués (p. 17, 107), l'inscription pompéienne CIL IV 1877 : *mulier ferebat filium similem sui ... nec meus est nec mi similat ...*

Le réseau de références ambiguës et porcines se poursuit au chapitre cinq (p. 143-161) par l'examen de l'adjectif *singularis* qui, sur les quarante-quatre emplois répertoriés dans les *Verrines*, est utilisé trente-six fois en référence à Verrès et à Apronius, avec des connotations pour la plupart négatives, pour qualifier leurs actes criminels (*nequitia*, *turpido*, *audacia*, *stultitia*, *immanitas*, *crudelitas*) qui les rabaissent dans un comportement animalier (*ferus*, *immanis*, *belua*). Nul doute qu'il ne faille voir, dans cette qualification adjectivale, un écho de l'expression (*porcus*) *singularis*, '(porc) solitaire', qui est à l'origine de la dénomination du sanglier dans différentes langues romanes, dont le français. Il revient à B. García-Hernández d'avoir enrichi la problématique de Verrès le verrat de cette dimension, et d'avoir fait remonter de plus de quatre siècles l'attestation (implicite) de ce sens spécifique de *singularis* dans la langue latine.

Les deux derniers chapitres resituent, plus largement, la démarche cicéronienne dans la problématique générale des jeux onomastiques et de la caricature, caractéristiques de l'esprit romain (*urbanitas*, *facetiae*), d'abord dans la tradition rhétorique (p. 163-194), puis par référence au modèle des noms 'parlants' de la comédie plautinienne (p. 195-212). C'est donc à un 'festin philologique' (p. 17) que nous convie B. García-Hernández à la lecture de cet ouvrage bien documenté, bien mené, et novateur sur des biens des points, dans les rapprochements opérés comme dans les méthodes utilisées. La richesse et la diversité des faits convoqués au service de l'argumentation et de la thèse à démontrer, fait qu'on aimerait parfois en savoir un peu plus, ici ou là, sur des points de détail ou sur des rapprochements évoqués. La problématique (voire la polémique) restent sans doute ouvertes, sur l'interprétation de *sui* et de *suis*, par exemple, et surtout, sur l'étymologie (ou les étymologies ?) de *sus*. Cette monographie originale et tonique offre de belles intuitions. Elle nous invite à reconsidérer avec un intérêt renouvelé et une acuité accrue l'ensemble des *Verrines*, et à apprécier, dans toute sa dimension, la virtuosité dont fait preuve Cicéron dans la manipulation des noms propres.

Frédérique Biville.

Nunzio La Fauci & Silvia Pieroni, *Morfosintassi latina. Punti di vista* (Progetti Linguistici 18) : Pise, ETS, 2007, 109 pages.

Cet ouvrage rassemble cinq « points de vue » sur la morphosyntaxe du latin, en autant de chapitres. Les trois premiers, concernant les pronoms, sont de S. Pieroni, tandis que les deux derniers, de « dynamique systématique », ont été écrits par N. La Fauci. Ces essais ne prétendent pas construire une théorie grammaticale, mais se veulent — surtout les premiers — des regards neufs posés sur des questions pendantes, exactement, des « contributi preteorici et preliminari, destinati

all'impostazione metodologico-descrittiva di classici problemi di morfosintassi latina » (p. 7). L'honnêteté de cet aveu invite donc à aborder ces propositions d'analyse sans égard pour l'éventuel attirail conceptuel dont l'écho serait plus ou moins sous-entendu par les auteurs, d'autant que la position des problèmes, ainsi que les analyses déjà proposées, sont rappelées avec un luxe de références qui explique la solide bibliographie finale (p. 97-108), très à jour. En particulier, les grammairiens d'expression française retrouveront avec plaisir des repères connus, ce qui change d'une recherche anglo-saxonne trop souvent fermée aux travaux rédigés dans notre langue (et il en est d'importants sur les points abordés par les auteurs).

Dans le premier chapitre « Dimostrativi e 'ego' fissile », S.P. aborde le problème de la *deixis* triple du latin : *hic*, *iste*, *ille* pour en déterminer les champs de référence. Des contre-exemples battent en brèche la répartition traditionnelle, à la fois spatiale et personnelle, entre *ego*, *tu* et la personne absente. Notre collègue propose subtilement d'introduire une distinction dans le référent d'*ego* : narratif, « si oppone e alterna con un *non-ego* narrativo », tandis qu'un *ego* « corrélatif » implique et échange avec *tu*. Dès lors, on est invité à analyser *iste*, et seulement lui, comme le déictique de l'instance corrélative (on songe à la fonction émotive de Jakobson), alors que *hic* et *ille* fonctionneraient en opposition, selon que le discours est « egocentrico » ou non. Le second chapitre, tout aussi bref, « Soggetto e riflessivo » (p. 27-39), vise les emplois syntaxiquement non réflexifs de *se* ou *suus*, du type rencontré dans *par erat alterius ac sui cura* (Sénèque, *Ep*. 90, 40). L'auteur emprunte à Perlmutter des notions de sujets premier, final ou initial pour proposer une explication des possibilités d'emploi variées que connaît le « réfléchi » la répartition morphosyntaxique. Dans « *Ipse* : interdipendenze sintattiche », S. Pieroni aborde le fonctionnement du pronom qui représente, en latin, de la catégorie des intensificateurs. La référence documentée aux travaux les plus récents (König 2007, Fruyt 2006...) ajoute à l'intérêt d'une réflexion dont la conclusion surprenante (« crucialmente diverso da aggetivi e nomi, *ipse*, leggitimando un soggetto, è funzionalmente un verbo senza poterlo essere foneticamente ») piquera la curiosité.

La seconde partie de l'ouvrage, avec deux contributions de visée plus générale, ressortit davantage à l'héritage théorique de Perlmutter, comme aux propres travaux de l'auteur, bien connus par ailleurs. Sous le titre « Dinamiche sistematiche : scomparsa della declinazione », N. La Fauci analyse le remplacement par l'ordre linéaire roman de la syntaxe casuelle latine. En un survol forcément trop rapide (dix pages !), l'auteur offre des remarques originales et neuves, même si l'on peut ne pas souscrire à une proposition d'explication qui réduit l'érosion phonétique à un enregistrement de l'inutilité des désinences ! Moins vaste quant au sujet, sinon quant au nombre de pages, mais très stimulant est le tableau (« Dinamiche sistematiche : perifrasi perfettive e futuro sintetico ») du développement des formes périphrastiques de nos temps composés, dans le temps où, justement, le futur associant infinitif et *habeo* tendaient à fusionner. Ce petit ouvrage est plein de sens.

Guillaume Bonnet.

Frédérique Fleck, *Interrogation, coordination et subordination : le latin* quin : Paris, PUPS (collection Lingua Latina — Centre A. Ernout n° 11), 2008, 494 pages.

Issu d'une thèse de doctorat préparée sous la direction du Professeur M. Fruyt, ce livre se recommande d'emblée par des qualités rares dans l'investigation, la

rigueur, l'analyse et la clarté de l'expression. Ces mérites sont d'autant plus à souligner que le sujet est particulièrement délicat, car il s'agit de comprendre pour quelles raisons peuvent se trouver réunis sous une même entrée de dictionnaire des emplois aussi divers que « comment ne pas », « allons », « bien plus », « sans que », « non pas que ne ... pas », « que », à quoi s'ajoutent de fortes tendances de l'usage, telles que la présence du subordonnant après des verbes d'empêchement niés ou interrogatifs. L'auteur (l'A.) pose à la base une agglutination de l'adverbe interrogatif *quī* et de la négation **-nĕ* « comment ne ... pas » évoluant en « pourquoi ne ... pas » et si *quin* n'a jamais exprimé la question sur la manière alors même que *quī* remonte étymologiquement à une forme d'instrumental, c'est parce qu'il n'est pas légitime de se demander comment s'est déroulée une action qui n'a pas eu lieu. Les questions introduites par *quin* ont un caractère rhétorique et une valeur illocutoire assertive, d'où peut dériver un acte illocutoire exprimant un ordre ou un souhait, un regret ou un reproche. Cette portée affirmative est à son tour à l'origine de plusieurs emplois. Un processus de réanalyse amène *quin* à être, dans les énoncés à verbe à l'impératif, une particule énonciative « que ... ne ... ? », « eh ! bien », « allons » pour exprimer différentes nuances des dispositions du locuteur au moment où il parle (irritation, impatience). *Quin* prend aussi la fonction de coordonnant, qui accroît la force illocutoire assertive entre les propositions ou à l'intérieur de celles-ci en marquant un renchérissement « et même », « et puis de toute façon », « bien sûr ». Une semblable diversité caractérise l'usage du subordonnant et l'une des grandes originalités du travail de Frédérique Fleck est de présenter une dynamique explicative. Plus de 80 % des propositions introduites par *quin* dépendent de propositions régissantes comportant une négation et parmi les 20 % restants l'essentiel se ramène à des interrogations ou des adverbes (*aegre*, *difficile*) ayant une orientation négative. Cette situation s'inscrit dans la logique précédente. Les interrogations exprimées avec *quin* « pourquoi ne ... pas » reviennent à une affirmation « il n'y a pas de raison pour que ne ... pas » et c'est cette même force assertive qui se retrouve dans la signification globale de tours comme *non dubito quin* « je ne doute pas que » et *non prohibeo quin* « je n'empêche pas que » (p. 336-342). Expliquer l'emploi de *quin* subordonnant (qui présente une valeur tantôt positive, tantôt négative) à partir de la valeur globale de l'énoncé (p. 360-365) est une démarche issue des travaux de Cl. Moussy et A. Orlandini que l'A. cite bien sûr et dont il tire le meilleur profit. Sur la base de cette matrice sémanticologique d'assertion, l'usage de *quin* s'étend avec des verbes de possibilité (*non possum quin* « je ne peux pas ne ... pas »), d'activité (*non facio quin* « je ne fais pas que ... ne ... pas »), d'où l'emploi consécutif « en sorte que ... ne ... pas ». Lui-même est sans doute à l'origine de celui où *quin* équivaut à un relatif car *nemo est quin* se comprend « il n'y a personne qui ... ne » et « il n'y a pas un homme tel qu'il ... ne » : même avec une structure aussi éloignée de celles des verbes d'empêchement ou d'opposition, se retrouve l'idée d'assertion car *nemo est quin* exprime une affirmation forte. C'est dire la cohérence explicative profonde de la démarche. Centrée sur *quin*, l'étude contient de nombreuses comparaisons avec des termes proches eux-mêmes peu souvent analysés. Au sujet des coordonnants, par exemple, *quin* est utilisé quand le renchérissement s'opère dans l'énoncé du même locuteur et *immo* lorsqu'il se fait en prenant appui sur l'élément avancé antérieurement par un autre locuteur (p. 175). *Quin* se différencie de *et*, *atque* car il marque une relance (p. 180). Le dernier chapitre est consacré aux relations avec *ne* et *quominus*. Celui-ci, formé de l'ancien pronom relatif à l'ablatif *quo* et de *minus*, signifie au propre « par suite de quoi ne ... pas » et ce sens de base est bien différent de l'origine de *quin* où la valeur de l'interrogation et sa force assertive l'orientaient vers des contextes négatifs : *quominus* peut être employé après des propositions positives et négatives

(p. 391). *Ne* n'apparaît, contrairement à *quin*, qu'après un verbe d'opposition non nié et cela peut s'expliquer par l'origine paratactique du tour (*prohibeo* « je l'empêche », *ne faciat* « qu'il ne fasse pas cela » alors que l'association de cette proposition avec *non prohibeo* (« qu'il ne fasse pas cela, je ne l'empêche pas ») est très improbable (p. 400). Des synthèses sur les phénomènes linguistiques à l'œuvre (agglutination, grammaticalisation, réanalyse, catégorie des 'conjonctions', etc.) enrichissent encore cette étude que les spécialistes d'autres domaines linguistiques ne pourront ignorer. De nombreux tableaux et divers *indices* ainsi qu'une bibliographie exhaustive complètent l'ensemble de manière très utile. Nous avons là un ouvrage majeur qui montre les grandes qualités intellectuelles de M^me^ Frédérique Fleck et fait attendre les résultats de ses recherches à venir.

Jean-François Thomas.

Claudio Marangoni, *Supplementum Etymologicum Latinum* I : Trieste, Edizione Università di Trieste, 2007, xxiv-170 pages.

Ce livre constitue un Supplément à l'ouvrage bien connu et très précieux de Robert Maltby, *A Lexicon of Ancient Latin Etymologies* (Leeds, 1991). Cl. Marangoni a réuni, sous environ 800 lemmes présentés par ordre alphabétique, plus d'un millier de textes offrant des étymologies de vocables latins qui ne sont pas répertoriés dans le *Lexicon* de R. Maltby. Ces textes, de longueur très variable, sont surtout des extraits des œuvres de poètes (avant tout Ovide et Silius Italicus, mais aussi, par exemple, Virgile, Properce, Valerius Flaccus et Ausone), de celles d'historiens (en particulier Tite-Live et Ammien Marcellin, mais également Tacite, Valère-Maxime, Orose et Jordanes) ou encore de celles d'auteurs chrétiens (notamment saint Augustin et saint Jérôme, et en outre Tertullien, Lactance, saint Ambroise). Parmi les autres auteurs assez fréquemment cités, il faut signaler Cicéron, Varron, Pline l'Ancien, Servius et Isidore de Séville. Cl. Marangoni cite également des auteurs grecs (environ une quinzaine, parmi lesquels Denys d'Halicarnasse, Plutarque et Strabon). Deux *indices* (*Auctores Latini*, *Auctores Graeci*) permettent de retrouver commodément les différentes étymologies qu'offrent les œuvres de chaque auteur ; dans ces *indices* on trouve aussi l'indication des éditions utilisées pour cette recherche.

L'un des intérêts de la riche introduction de l'ouvrage est de faire apparaître la façon dont, pour les principales catégories d'œuvres examinées (celles des poètes, des historiens ou des auteurs chrétiens), les recherches de l'auteur ont permis de compléter le *Lexicon* de R. Maltby. Les lemmes concernent soit des termes totalement absents de ce *Lexicon* (ils sont alors signalés par un sigle spécial), soit des vocables pour lesquels l'auteur a apporté des compléments aux étymologies indiquées dans l'ouvrage de R. Maltby. Un bon nombre des étymologies non citées par ce dernier sont celles de noms propres (en particulier des toponymes) ; les étymologies des autres vocables sont en général celles de termes rares.

L'auteur annonce un autre volume qui sera consacrée à des étymologies relevées dans les œuvres des *grammatici Latini*. Les quelques grammairiens cités dans ce premier volume (par exemple Diomède, Fortunatianus et Sacerdos) le sont pour des étymologies qui concernent surtout la métrique (comme celles de *iambus*, *galliambus*, *pyrrhichius*) ou les genres littéraires (comme celles de *comoedia* et de *tabernaria fabula*).

Claude Moussy.

Samantha Schad, *A Lexicon of Latin Grammatical Terminology* (Studia Erudita n° 6) : Pisa-Roma, Fabrizio Serra Editore, 2007, xxiv-453 pages.

Cet ouvrage important, qui se présente sous la forme d'un lexique de consultation aisée, illustre la complexité de la terminologie grammaticale chez les Latins. Il en fait bien apparaître en particulier le caractère composite ; cette terminologie est constituée de termes proprement latins, de formes empruntées au grec (par exemple *diathesis*, *heteroclitus*, *homonymia*, *homoeomaticus*) ou encore de formes calquées sur des vocables grecs (par exemple *bitemporis*, *diuersiclinis*, *subcommunis*, *subdistinctio*) ; d'autre part, certains de ces termes sont utilisés uniquement ou principalement dans le vocabulaire grammatical, tandis que beaucoup d'autres sont également employés dans le langage courant.

Le caractère technique de certains vocables apparaît bien dans les articles les plus courts du *Lexicon* (qui se limitent parfois à la citation d'un seul texte) : ainsi pour des termes très rares comme *bisyllabe*, *bitemporis*, *circumflexe*, *congregatiuus*, *personatiue* ou encore *simplicitudo*. Mais certains articles signalent aussi des emplois exceptionnels dans le vocabulaire grammatical de vocables qui appartiennent au langage courant : par exemple *aspere*, *assimilis*, *caput*, *indifferens*, *porrectio*, *uolubilis*. Les articles les plus développés concernent souvent des termes relatifs à la grammaire, comme *aduerbium*, *analogia*, *deponens*, *gerundi*, *impersonalis*, *pluralis*, *pronomen*, *subiunctiuus*, mais très fréquemment aussi des mots qui sont usuels dans le langage courant et qui ont connu des emplois importants dans la terminologie grammaticale. Il suffit de citer des substantifs comme *casus*, *compositio*, *consuetudo*, *figura*, *forma*, *genus*, *persona*, *qualitas*, *species*, des adjectifs comme *communis*, *principalis*, *rectus*, *similis*, des verbes comme *accipio*, *cado*, *careo*, *declino*, *exeo*, *produco*, *pronuntio*, *transeo*. Pour les mots dont de nombreuses attestations sont citées, l'article est soigneusement structuré, selon une méthode que l'a. expose dans l'Introduction (p. xxi sq.), tout en précisant qu'étant donné la variété des termes étudiés tous les articles n'ont pas pu être présentés selon le même modèle (les verbes, par exemple, ont été traités de façon un peu différente). Les articles importants comportent en général la classification grammaticale du mot, sa définition chez les grammairiens anciens, l'étymologie qu'ils en ont parfois donnée, les principaux contextes où se rencontre la forme en question, l'équivalent grec, les synonymes et antonymes, et éventuellement le sens, ou les sens, du mot en dehors du vocabulaire grammatical.

L'a. a consacré aussi de nombreux articles à des formes rares, ou à des emplois de formes usuelles dans des acceptions grammaticales peu courantes. Un bon exemple est fourni par les différentes appellations de l'infinitif ; ce mode a été désigné surtout par les vocables *infinitus* et *infinitiuus* (termes qui, dans le vocabulaire grammatical, se rencontrent avec d'autres valeurs, comme le font bien apparaître les deux articles où ils sont étudiés), mais il a été appelé aussi parfois *perpetuus* et, de façon plus exceptionnelle, *impersonatiuus* et *insignificatiuus* chez Diomède ou encore *indefinitus* chez Aulu-Gelle. Parmi les formes usuelles qui sont employées de façon exceptionnelle dans une acception grammaticale, on peut signaler chez Varron (*L.L.* 8,9) l'adjectif *fecundus* utilisé en parlant de termes déclinables qui « produisent de nombreuses formes différentes » (*quod declinando multas ex se parit disparilis formas*) et son antonyme *sterilis* qui est appliqué à des formes indéclinables (*quod ex se parit nihil*). L'article *cresco* fournit de très nombreuses occurrences où le verbe est utilisé à propos de la flexion ou de la dérivation (qui peuvent entraîner l' « accroissement » du nombre des syllabes d'une forme donnée), mais on connaît moins l'emploi des préverbés *antecresco* et *decresco* pour désigner respectivement l'addition d'une syllabe au début du mot (cas du redouble-

ment dans les parfaits du type *cucurri*) ou au contraire la diminution du nombre de syllabes dans la flexion (Probus emploie le verbe en parlant de la flexion de *Iuppiter*). On pourrait citer un bon nombre d'autres exemples d'articles qui fournissent des emplois peu connus, dans le domaine grammatical, de formes usuelles ou bien qui sont consacrés à des termes techniques absents des dictionnaires usuels.

Cependant, comme il est naturel dans un ouvrage qui embrasse un aussi grand nombre de termes, on peut constater quelques lacunes. Elles concernent généralement des vocables rares ; par exemple à côté de *pronomen* et de l'exceptionnel *pronominatiuus*, ne sont pas relevées les formes *pronominalis* et *pronominare* (toutes deux attestées chez Priscien). Quelquefois c'est un emploi peu fréquent d'une forme usuelle qui n'est pas signalé : ainsi *fictio*, qui se rencontre chez Aulu-Gelle (18, 11, 2) et chez Macrobe (*Sat.* 1, 20, 3) dans le sens de « création », « formation » des mots (en revanche, l'a. consacre un article détaillé à l'emploi de *fingo* dans le domaine de la formation des mots). Une lacune plus étonnante est l'absence des termes désignant les antonymes (alors que les appellations des synonymes sont bien étudiées dans les articles *synonymon* et *polyonymon*) ; on peut citer en particulier un passage des *Topiques* (47-49) où Cicéron utilise trois vocables latins différents (dont il indique les équivalents en grec) pour désigner divers types de mots de sens opposé, qu'il appelle *contraria* : il distingue ainsi les *aduersa* (type *sapientia / stultitia*), les *priuantia* (type *dignitas / indignitas*) et les *negantia* (type *longum / breue*). L'a. ne consacre pas d'article à ces diverses catégories d'antonymes, ni même à *contrarius*.

Les Références bibliographiques (p. 431-438) montrent que l'a. a réuni une abondante documentation dans le domaine linguistique, mais a aussi consulté utilement des études consacrées à divers auteurs latins, y compris des poètes comme Horace et Virgile. Les articles du volume comportent assez souvent des références à ces études. Plusieurs *indices* (English-Latin, Greek-Latin) aident à la consultation de *Lexicon* qui sera pour beaucoup un très utile instrument de travail.

Claude Moussy.

J[ames] N[oel] Adams, *The Regional Diversification of Latin, 200 BC — AD 600* : Cambridge, Cambridge University Press, xix-828 pages, 17 cartes.

Cette monumentale synthèse regroupe et discute toutes les variations du latin observables dans ses différents domaines pendant huit cents ans. Deux qualités dominent cet ouvrage exceptionnel : une précision extrême dans les références et une ordonnance chronologique très claire assortie de conclusions vigoureuses. La bibliographie est déjà un apport essentiel par sa richesse car elle prend en compte les publications les plus récentes sur la diffusion du latin (p. 747-785 les abréviations sont données p. xviii-xix) ; l'*Index verborum* (p. 786-796, plus de mille mots) est suivi d'un *Subjects index* (p. 717-807, où la problématique révèle ses principaux aspects) et de l'*Index locorum* (p. 808-828, où la complexité de l'enquête apparaît clairement, pour le plus grand bénéfice des philologues qui trouveront là un accès à des observations critiques souvent décisives). J.N. Adams s'est arrêté à 600 (pas toujours d'ailleurs, heureusement !) parce qu'il considère à juste titre qu'après cette date le latin est en train de se diversifier en dialectes ; il pose donc la base, déjà différenciée, sur laquelle reposent les innovations romanes. Le matériel provient des sources les plus diverses : les inscriptions évidemment (le *CIL* I intégralement, les *Inscriptiones christianae* de Diehl, pour le reste, des sondages et le recours à des documents datés et localisés, l'Orient étant exclu) ; la préférence est donnée aux

graffiti, aux *ostraka*, aux tablettes, aux *defixiones* ; les indications sont systématiquement relevées, qu'elles émanent des grammairiens (Varron, Consentius, Pompée, etc.) ou non (Plaute, Lucilius, Cicéron, Quintilien, Columelle, Pline, s. Augustin, etc.) ; enfin, les textes techniques et tardifs sont soumis à un examen approfondi pour déterminer les traits divergents et les localisations. Parmi les caractères spécifiques, les uns sont forts (*strong*), quand ils ont un équivalent ailleurs, les autres sont faibles (*weak*) quand il existent isolément dans une aire donnée.

Il y avait peut-être quarante langues ou dialectes en Italie avant la conquête romaine, et le latin s'est imposé partout, mais dans des conditions différentes. Le statut dialectal est refusé au prénestin qui ne présente aucun trait exclusif (*natio* « naissance » se retrouve ailleurs), mais reconnu au falisque évolué de *CIL* I, 365, où le *-d* de *pretod* (p. 101-103) représente une réalité phonétique hors contexte. Les datifs en *-ā* (solidaires des datifs en *-ō*) n'apparaissent qu'avec des noms de divinités (p. 46-52). Autres problèmes morphologiques : le génitif en -os n'obéit pas à une distribution géographique, p. 40 (mais la mobilité était peut-être bien supérieure à ce qu'on croit), le génitif en *-uis* prôné par Varron est-il hérité ou plutôt analogique (cf. datif *-uī*, gén. pl. *-uum*) ? En tout cas, l'hypothèse d'un génitif **yes* (p. 433) pour les thèmes en -i- est contredite par ce que l'on sait de l'italique, entre autres **-eis* ; il y a donc eu simplement prédominance des thèmes consonantiques. Dans les verbes, *-rus* apparaît surtout dans les déponents ; deux exemples nouveaux dans des papyrus affaiblissent un peu l'attribution au latin méridional (v. p. 145). Chaque fait est l'objet d'une analyse poussée, allant souvent jusqu'à la monographie. La *patauinitas* imputée par Asinius Pollion à Tite-Live se rapporte-t-elle à une différence dialectale (p. 146-153) ? Je continue à croire que c'est un terme de dérision qualifiant la lourdeur provinciale du style livien, par opposition à l'*urbanitas*. A propos du latin de Cisalpine, *legaricum* « légume » a été rapproché de *legarium* par J. André, qui l'avait trouvé chez Du Cange, avec la référence au *Cartulaire* de Saint-Victor (Marseille, 1070), déjà mentionnée explicitement dans son Lexique de 1956, p. 182. « Diversité régionale » ? Indubitablement, mais les traces sont extrêmement ténues...

Sous l'Empire, quelques bons témoignages sur des termes régionaux, de Pline à Ausone ou s. Augustin. *Pullus* chez Columelle désigne une terre noirâtre pulvéru lente d'origine volcanique (p. 206). N'est-ce pas la pouzzolane ? On connaît l'accent espagnol d'Hadrien, ou celui de l'Africain Septime-Sévère. S. Augustin lui-même a souffert de son accent « bônois » (comme on disait avant 1962) dont sont affectés les *Afrae aures* (*ossum* permet d'éviter une équivoque avec *os* « bouche »). Les grammairiens sont très sensibles au phénomène ; s. Jérôme parle de *stridor* (cela doit désigner la fermeture généralisée). Un détail, p. 193, corriger : *Cassiciacum*.

Après la République et l'Empire, l'Antiquité tardive jusqu'en 600, partagée en zones géographiques. La Gaule d'abord avec quelques exemples-types. *Sarcophagus* « cercueil », non attesté ailleurs, *manducare* assez général et concurrencé par *comedere*, les vases de la Graufesenque (*panna* avec la syncope ancienne peut provenir du grec, à mon avis), quelques termes de Marcellus (*cadiuus* « épileptique »), *conrogata* « corvée » chez s. Césaire d'Arles, le glossaire d'Endlicher, qui révèle quelques mots gaulois conservés en français (*nanto* « vallée », fr. *nant*, fréquent dans la toponymie avec ses composés et ses suffixés : *Nan(s/t)*, *Nanteuil*, *Nancel*) ; *colonica* « cabane » (p. 335) s'est, ajoutons-le, conservé dans la toponymie : *Collonge*, *Coulanges* ; les lois barbares n'offrent pas que du germanique (*sunnis* « soin » ; *uargus* « brigand », p. 317, ne représente qu'un conjecture pour *uagus* « vagabond » dans le *Panég.* IV = VIII de Constance Chlore, 9, 3 ; v. le

Grand Gaffiot !), mais aussi bien des mots latins (*spicarium* « grenier à grain », all. *Speicher*, toponymie française : *Epiez*, etc. ; *ceruella* < *cerebella* ; *granica* « grange », en outre *traucum* « trou »). Riche moisson aussi chez Egérie (préférer l'édition Maraval) et chez Anthime ; la première n'emploie que *manducare* (13) alors que chez le second, *manducare* (35) et *comedere* (25) s'équilibrent. Remarquer l'emploi de *formula* « banc d'église » chez Grégoire de Tours.

L'Espagne, colonisée dès le IIIe siècle avant J.-C. passe pour avoir un vocabulaire de base archaïque. On y trouve certes des produits de *demagis*, *cuius*, *mensa*, *pelagus*, *perna*, *rostrum*, *fabulare*, mais il convient d'être prudent, car les textes locaux ne confirment pas cette sélection. Les conflits synonymiques ont pu durer très longtemps ; mais il y a des termes prélatins indubitables, tel *paramus* « haut plateau ». En revanche, l'appel à l'osque est totalement injustifié (l'origine de *Huesca* n'est pas sûre). On pouvait certes citer les « ardoises visigotiques » excellemment éditées et commentées par I. Velazquez (1989 et 2004), même si elles déçoivent un peu... La loi minière de Vipasca (*FIRA* I, 104 et 105) contient des termes techniques (Pline en mentionnait déjà beaucoup dans le livre XXXIII), tels que *rana* « trop-plein » (?, p. 423) ou *ternagus* « galerie transversale » (?, p. 424) ; notons qu'*argentum*, bien représenté, n'est pas près d'être remplacé par *plata* !

L'Italie se signale par des usages particuliers chez Varron, Virgile (*bufo*), Pétrone ou Columelle. Les papyrus tardifs de Ravenne (Tjäder a déjà publié un tome II en 1982) apporten un riche matériel : 56 termes sont recensés (p. 462-463), dont 46 survivent en italien : *massa* « domaine », *butticella* « tonnelet », etc. Les « *Compositions de Lucques* » (le manuscrit est du IXe siècle et leur date est imprécisable, sans doute bien postérieure au VIe siècle) apportent des éléments de choix : *uuatum* « guède », *suuentium* « souvent », *iotta* « bain de teinture », *grogus* (*c* > *g*) et un passif à auxiliaire *fio*. En outre, des traductions très tardives : Oribase (19 mots), un commentaire de Galien, les *Physica Plinii*, très tardif encore l'*Edictus Rothari* (p. 511) qui emploie *barbas(s)*, *-anis*, terme de respect, comme *t(h)ius* (Isid. ; it. *zio*, esp. *tio*), pour désigner l'oncle maternel. Egaré (p. 445-451 : on l'attendait plus haut), un important dossier sur la 2.sg. *-rus*, 14 exemples (dont 2 sur papyrus), qui est retiré du latin méridional et assigné plutôt à un niveau linguistique inférieur (diastratique), comme si l'on ne voyageait pas ou ne subissait pas d'influences...

L'Afrique pose une question insoluble à cause du naufrage complet du latin ; les témoignages sur la spécificité du latin d'Afrique (**Africitas* est une création moderne) sont nombreux ; on l'a vu à propos de s. Augustin. Un trait remarquable : la réduction des voyelles à cinq, sans tenir compte des oppositions de quantité, puis de timbre, ce qui se retrouve en sarde, devenu marginal. Un témoignage capital : les *Tablettes Albertini*, d'époque vandale (p. 549-562), dont 13 mots sont étudiés en détail (*centenarium* doit désigné un fort, tenu par un centurion). Bu-Njem, pourtant antérieur, est placé après. Le site offre des particularités libyques indéniables ; rappelons aussi le nom du vendredi, *cena pura*, que l'on retrouve en Sardaigne, ou *lampadas* pour le mois de juin. Dernières particularités, des nominatifs sans désinence dans des bilingues puniques ; sont-ce des vocatifs en *-e* pour *-us* (p. 570), ou plutôt des formes adaptées, comme en étrusque, où *-e* remplace *-us* du latin (*Avle* = *Aulus*) ?

Même situation en Bretagne, où le latin a disparu, sauf les nombreux emprunts brittoniques (environ 800). Outre les tablettes de Vindolanda (cf. *excussorium* « aire à battre »), le témoignage du latin est illustré dans les *defixiones* de Bath et d'Uley, parfois inédites, dont la langue est très incorrecte : ouverture de *i* en *a* devant *r*... On trouve même des « hibernismes » : *alius* = *aliquis*, *manachus* (cf. aussi bret. *manac'h*).

Le témoignage des inscriptions est plus réduit. Les statistiques donnent un aperçu de la distribution de *B* et de *V* ; pas grand-chose au début, mais des chiffres élevés à Rome, en Italie du Sud et en Espagne.

Le « monolithisme » affiché par les latinistes est évidemment un « *non-sense* » (p. 684), car il y a partout des flottements et des particularités ; une *koinè* parfaite n'existe pas. Mais nous ne sommes pas encore aux 14 vernaculaires dénombrés par Dante en Italie ! Le titre « *Diversification* » est trop général. Il convient en effet de distinguer la diversité au départ, puis l'unification graduelle, jamais complètement aboutie, évidemment, compte tenu de la condition sociale, du métier, du substrat, du voisinage, etc. Il n'empêche que l'action centripète de Rome et des grandes villes (pour ne rien dire des domaines et de l'Eglise) a été longtemps déterminante, pour des raisons de prestige que flattaient les grammairiens, gardiens de l'usage. Avec la fragmentation de la *Romania*, après un premier craquement au IIIe siècle, les tendances centrifuges se sont accentuées, sans aller jusqu'à la production de dialectes. La limite de 600, choisie par J.N. Adams, précède les deux siècles, déterminants au moins pour le gallo-latin. A partir de 750, voire avant, il y a coupure entre le latin grammatical, appris et la langue usuelle, aux divers niveaux ; l'action retardatrice des grammairiens et des modèles sociaux ne peut plus s'appliquer. L'apport des témoignages du VIIe siècle, qui excèdent les limites choisies (*Papyrus de Ravenne, Edictus Rothari, Compositions de Lucques*) révèle la profondeur du trouble linguistique. J.N. Adams s'est donc arrêté à temps pour avoir encore le droit de parler de Latin. Il nous donne un inestimable état des lieux qui précède les mutations profondes, et souvent les annonce. Sa minutie et sa rigueur font merveille : il nous offre une lecture passionnante, car son information touche à la perfection ; rien ne lui a échappé, toutes les citations sont traduites. C'est une chance de pouvoir présenter — même sommairement — un livre d'une telle valeur, un acquis définitif, où tout est à louer.

Pierre Flobert.

Verrius, Festus & Paul. Edited by Fay Glinister and Clare Woods, with J.A. North and M.H. Crawford : London, Institute of Classical Studies, University of London, 2007, 191 pages.

Voici les actes, réduits de deux contributions, d'une journée d'étude tenue en 2002, et dont le titre révèle, au-delà de la succession d'auteurs ayant traité *de uerborum significatu*, un triple propos qu'on veut très articulé : avec *Verrius*, auquel est consacrée une première section de trois interventions, l'accent est mis sur la démarche d'antiquaire qui est à l'origine de cette somme ; *Festus* introduit deux contributions qui évaluent l'écho d'un savoir antiquaire auprès de l'abréviateur, à situer vraisemblablement au IIe s. (puisqu'il est signalé comme connu de Porphyrion, lequel vécut au début du IIIe siècle) ; quant à *Paul*, qui est à l'origine de la diffusion médiévale d'un état du texte considérablement abrégé, son nom est associé à deux articles sur l'exploitation ultérieure de la compilation.

Les deux premiers articles, « Constructing the Past », par Fay Glinister, et « Varron et Verrius au 2eme siècle après Jésus-Christ », par Marie-Karine Lhommé, s'attachent au rapport qu'entretient l'antiquaire du début de l'Empire avec celui de la fin de la République, pour arriver à des conclusions différentes : tandis que pour F.G., la modeste place reconnue par Verrius à son devancier (vingt-deux citations) cache une exploitation plus systématique, mais associée à un propos différent, pour M.-K.L. la rareté des emprunts avoués traduit une rivalité à distance que conforte-

rait le ton critique avec lequel l'opinion du Réatin est souvent rapportée (cf. les annexes à l'article). Les deux points de vue ne sont pas forcément irréconciliables, si l'on songe qu'entre les deux hommes, il n'y a pas seulement deux générations d'écart, mais le fossé d'un changement d'ère. Comme nous le savons, nous qui vivons au début du présent siècle, la « fin de l'histoire » à laquelle on peut assimiler la *pax* augustéenne ouvre la voie à la compilation, expression scientifique de la réquisition du passé pour contribuer à élaborer un présent perpétuel. Verrius est donc naturellement bien éloigné de la théorisation varronienne, qu'il lui est du coup loisible de moquer, puisqu'elle n'a pas le même enjeu... John North s'interroge, quant à lui (« Why Festus quotes what he quotes », p. 49-68), sur les dissonances alphabétiques de l'ouvrage, qui, pour chaque lettre commence par des rubriques à succession alphabétique interne, avant de se réduire à une liste guidée par l'initiale. On peut se demander s'il ne faudrait pas voir là trace d'une composition en deux temps : une compilation alphabétique soignée, augmentée secondairement à différentes sources. Se pose corollairement la question de savoir si Festus ne fait que reproduire deux phases constitutives de l'ouvrage de Verrius, ou s'il en est à quelque degré responsable de ce mode de composition (en ayant condensé plusieurs œuvres de Verrius ?). La deuxième partie, « Festus and Roman Society », comprend pour commencer un article de Ph. Moreau, « Le lexique de Festus, témoin de la naissance d'une science de la parenté à Rome » où l'auteur s'attache aux références directes à Aelius Gallus, jurisconsulte de la fin de la République, références dont il augmente raisonnablement le nombre, pour étudier ce que dut être son traité (cf. Funaioli, *GRF* 545-553). Au passage, l'auteur éclaircit une expression pas toujours bien comprise, et, à propos de la glose 144F *minuitur populo luctus* (Lindsay 1913), il suggère que la réglementation du deuil ait pu inciter les Romains à assimiler le schéma de parenté que sanctionne des *gradus*. Rebecca Flemming, « Festus and the role of women in Roman religion », p. 87-108, réévalue le témoignage de Festus, souvent alors abrégé par Paul, à propos de l'exclusion des femmes, hors la *flaminica*, des pratiques religieuses républicaines, et y voit plutôt la volonté de souligner des exceptions remarquables dans une pratique beaucoup plus ouverte.

Deux contributions forment enfin une troisième partie consacrée à « The transmission of Festus and post-classical scholarship ». Clare Wood s'intéresse, avec « A contribution to the king'library : Paul the Deacon's epitome and its Caroligian context », à la carrière de Paul le Diacre, et on lira aussi avec intérêt les deux importants appendices : une liste de manuscrits, et une discussion sur l'influence de Festus dans la glossographie médiévale ; la démarche de Paul est réévaluée, ce qui ne serait pas sans conséquence sur une nouvelle édition de son abrégé. Nous finissons le livre avec l'article de Giovanna Mancini sur « I codici Vaticani Latini 1549 e 3369 e le *pagellae* perdute del codice Farnesiano ». L'auteur s'interroge sur l'écart, dans ces copies humanistes, entre 126.16F et 117.5P (lemme *municeps*), tandis que Paul seul glose *municipium* (155.7P). Parmi les différentes explications, est explorée la possibilité d'un désordre dans le *codex Farnesianus*, et aussi l'hypothèse, rare, que la tradition à laquelle Paul a puisé ait été différente.

Relevons quelques défauts matériels que le délai de parution donnait le temps de corriger : la ponctuation, à divers endroits, du titre de Ph. Moreau, la référence paginale en attente dans la note 22, p. 7, que l'on complètera ainsi : 245-252, une dittographie p. 32, l. 4... Une bibliographie générale et des index très précis (passages cités, auteurs anciens, inscriptions, manuscrits) facilitent la consultation d'un ouvrage qui restera longtemps utile aux spécialistes dans plus d'un domaine. Signalons enfin un usage qui dissipe une hésitation, et qu'on pourra adopter : le titre avec *significatu* est réservé à l'état premier de la compilation

réalisée par Verrius Flaccus, tandis que *significatione* est associé à la mouture revue par Festus.

Guillaume Bonnet.

Wilfried Stroh, *Le latin est mort, vive le latin ! Petite histoire d'une grande langue*, traduit de l'allemand et du latin par Sylvain Bluntz : Paris, Les Belles Lettres, 2008, 301 pages.

Nous avons rendu compte ici même (*REL* 85, 2007, p. 296-297) de l'édition originale, allemande, de cet ouvrage en en décrivant assez longuement le contenu ; il est donc inutile d'y revenir. Rappelons simplement qu'il s'agit d'une défense et illustration du latin par le biais d'un vaste tableau de la civilisation européenne fondée sur l'usage de la langue latine, depuis les lointaines origines dans le Latium pré-romuléen jusqu'aux encycliques pontificales et aux tentatives contemporaines de retour à un « latin vivant ». Il nous reste à juger la qualité de la version française qu'on nous propose aujourd'hui. Au premier regard, on constate que l'architecture du livre n'a pas été modifiée ; dans l'histoire du latin de la Renaissance aux temps modernes, les pays germaniques se taillent la part du lion, le reste de l'Europe est traité au pas de course. Il n'y a pas là de quoi attirer particulièrement des lecteurs français. Du moins la traduction, parfois un peu lourde, est-elle généralement correcte, même si l'on relève çà et là quelques approximations. Par exemple p. 174-175, nous dirions d'Érasme qu'il est, non pas « le miracle du monde » (*miraculum*, Wunder), mais sa « merveille ». Quelques lapsus trahissent un travail effectué à la hâte. P. 65, l'empereur Constantin n'est pas « le plus grand homme d'État de Rome après Romulus et Rémus », mais après Romulus et Auguste ; p. 294, à la note 90, il faut lire « Homère » et non « Horace » (à propos d'Ennius). Les notes, déjà courtes et peu nombreuses dans la version originale, ont été encore allégées ; quelques expressions, jugées sans doute trop difficiles pour un public français (!), ont été paraphrasées : ainsi pour la guerre de Modène, « der Mutinensische Krieg », p. 165 de l'original, note 45 de la traduction.

On s'étonnera sans doute que l'édition française accuse un déficit de plus de cent pages par rapport à la version originale. C'est que cette dernière comportait, p. 316 sqq., tout un ensemble d'éléments qui ont été carrément sacrifiés. Sans doute ne regrettera-t-on pas trop l'appendice sur la prononciation du latin (p. 316-324) : il eût fallu adapter, donc récrire. Mais il est vraiment dommage qu'on ait renoncé au vaste tableau chronologique des p. 325-346 et à la bibliographie commentée des p. 347-380 (qu'il aurait fallu rendre plus internationale). Tout cela a disparu dans la version française. Les éditeurs s'imaginent souvent que pour traduire un livre il suffit de s'adresser... à un traducteur. Quelle erreur ! Si l'on avait confié cet ouvrage, une fois achevée sa traduction, à un véritable philologue, il aurait pu le munir de tout l'appareil scientifique nécessaire, et le livre y aurait beaucoup gagné en crédibilité. Ceci nous amène à nous poser une nouvelle fois la question de son lectorat potentiel. Dans la recension de l'original allemand, nous nous étions montré assez sceptique, et nous le restons face à cette traduction, mal adaptée aux attentes d'un public francophone et quelque peu dépourvue d'ambitions intellectuelles.

Hubert Zehnacker.